

No 82

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 28 MAI 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

M. Young, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a considéré les bills privés suivants et il a été convenu de les rapporter sans modifications, savoir:—

Bill No 339 (K9 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Detroit River Canadian Bridge Company*."

Bill No 304 (H8 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie de houille et de Chemin de fer de Cumberland."

M. l'Orateur-suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trente-huitième rapport de l'examineur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à l'article 99, paragraphe 2, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son trente-huitième rapport comme suit:—

Votre examineur a dûment examiné le bill suivant du Sénat et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:—

Bill No 340 (I8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant la Corporation d'économie populaire."